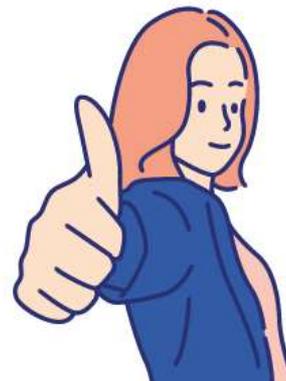


parcoursup.gouv.fr

ENTRER DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Dialoguer, s'informer, s'organiser, agir



“Faites vous-même mais pas tout seul”

**À la maison, au lycée,
au Centre d'Information et d'Orientation
de Cavillon, en association**

Remarque : la plateforme PARCOURSUP est disponible pour tous, toute l'année, pour s'informer dès l'entrée au lycée. Pas besoin de compte pour y avoir accès avant de faire des vœux en terminale.

Préparer la future vie d'étudiant(e)

Cliquez sur l'image pour ouvrir le lien vers le site



Portail unique pour vos demandes de **Bourse étudiante** avec votre **Dossier social étudiant (DSE)** et/ou de **Logement CROUS** (à faire en même temps que le DSE) **jusqu'au 31 mai 2025**. Vous pouvez calculer vos droits à la bourse étudiante.

La consultation ne nécessite pas de compte. Les codes sont ceux de PARCOURSUP pour créer son DSE

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire mesdroitssociaux.gouv.fr

Le calendrier 2025 en 3 étapes



Etape 1 : s'informer et élaborer son projet

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

- **Des formations sous statut étudiant**
- **Formations dites « non sélectives »** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS),
- **Formations dites « sélectives »** : les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc...
- **Des formations sous statut apprenti (en alternance)**

☞ Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > **soyez vigilants**



De l'ordre de 10 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

Être étudiant apprenti c'est :

- Être étudiant et surtout **salarié**
- **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**

L'apprenti **doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur

Je recherche des formations sur parcoursup.gouv.fr



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Découvrez des formations

Retenez vos favoris

Comparer les formations entre elles



Étape en cours du 15 janvier 2025 au 13 mars 2025
Je m'inscris et je formule mes vœux [ici](#)

Prochaine étape du 14 mars 2025 au 2 avril 2025
Je complète mon dossier et confirme mes vœux [ici](#)

Rechercher une formation

[Favoris et comparateur, je teste mes connaissances](#)

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière [?](#)

Zone géographique [?](#)

IFSI

Images

[Rechercher](#)

Résultats pour : 34

Filtres

Types d'établissement

- Publics (10)
- Privés en contrat avec l'État (0)
- Privés sans contrat avec l'État (1)

Apprentissage

- Formations hors apprentissage (15)

Types de formation

- Études de cycle (15)
- Licence (0)

Aménagements [+](#)

11 formations consultables dans cette zone géographique

Trier par [Pertinence](#)

PUBLIC

IFSI Hop Ste Marguerite - rentrée en septembre (Marseille 9e Arrondissement - 13)

D.E Infirmier

[Enseignement partiellement à distance](#)

PLACES DISPONIBLES : 100

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur [?](#)

Formations similaires [+](#)

PUBLIC



Une carte d'identité des formations rénovée

Carte d'identité de la formation

IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges
D.E Infirmier

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION SÉLECTIVE FORMATION DURANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

IFSI CH Usuel - rentrée en septembre (19)

Autres formations accessibles :
IFSI CH Usuel - rentrée en septembre (1)

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Parcourir ses études et connaître les débouchés

Contacter et échanger avec l'établissement

- ▶ Accessible en haut sur chaque fiche formation :
- ▶ Le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État ou sans contrat avec l'État),
- ▶ Le caractère sélectif/non sélectif,
- ▶ La capacité d'accueil,
- ▶ Le label MESR,
- ▶ L'éligibilité aux bourses



On retrouve aussi aisément sur Parcoursup les informations relatives aux frais de scolarité et au règlement de la CVEC



Cette année, sur le site parcoursup.gouv.fr un livret «les bons réflexes» aide lycéens et parents à se repérer pour choisir un établissement de formation

Une meilleure information sur les possibilités d'accès à la formation

The screenshot displays the Parcoursup 2025 application analysis criteria grid. At the top, there are six navigation icons: 'Découvrir la formation et ses caractéristiques', 'Comprendre les critères d'analyse des candidatures', 'Consulter les modalités de candidature', 'Visualiser les chiffres d'accès à la formation', 'Poursuivre ses études et connaître les débouchés', and 'Contacter et échanger avec l'établissement'. The main content area is titled 'Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?'. It features a 'Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation' with the following criteria: Résultats scolaires (70%), Méthodes de travail (20%), Savoir-être (5%), Motivation (5%), and Engagement et activités (2%). A 'Conseils aux candidats' section advises candidates to meet with school pedagogues during open forums. Below the grid, a section titled 'Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission' states that ' Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%'. It lists 'Résultats en Français, HD et Philosophie' as 'Éléments évalués' and includes a progress indicator with four blue circles, the first of which is labeled 'ESSENTIEL'.

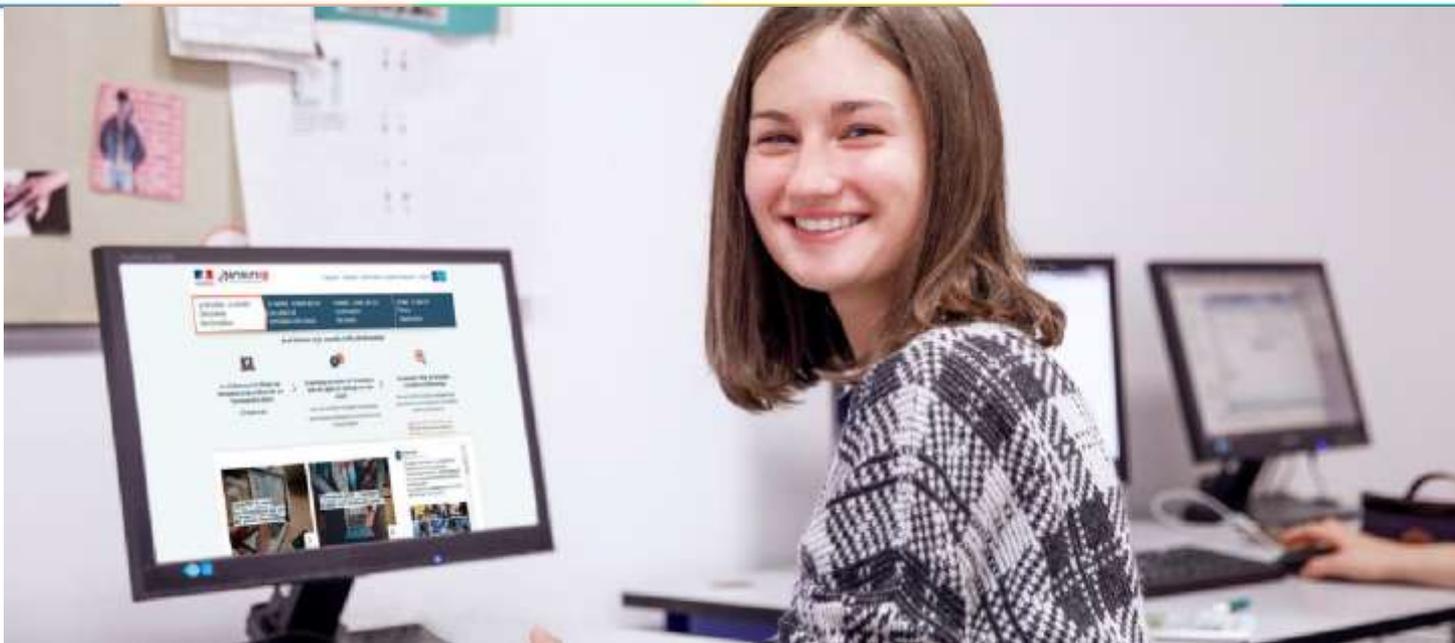
- ▶ Comme chaque année, une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec :
 - ▶ Une présentation globale et détaillée des critères définis par les formations
 - ▶ La rubrique « Conseils » pour faire passer des messages aux candidats
 - ▶ **Nouveauté en 2025**
- Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux (19 000) et plus riches en données

Des chiffres globaux d'accès à la formation



Les taux d'accès par série de baccalauréat





Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une *fiche Avenir* comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

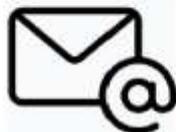
AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Peu avant le 15 janvier : Un message vous sera adressé sur l'adresse mail enregistrée au lycée pour activer votre compte Parcoursup

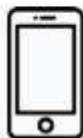
À partir du 15 janvier : créez votre compte Candidat

L'essentiel C'est un compte élève. Pas de compte parent. 



Une adresse mail valide
et consultée régulièrement

**Pour échanger et recevoir les
informations sur votre dossier**



Un n° de téléphone

**Pour recevoir les alertes
envoyées par la plateforme**



Les parents ou tuteurs légaux

peuvent également renseigner leurs emails et numéros de portable dans le dossier pour recevoir messages et alertes Parcoursup et le rappel des échéances des formations qui organisent des épreuves écrites/orales

NB Si vous utilisez la même adresse mail que celle utilisée pour enregistrer vos favoris, vous pourrez récupérer ces derniers

INE

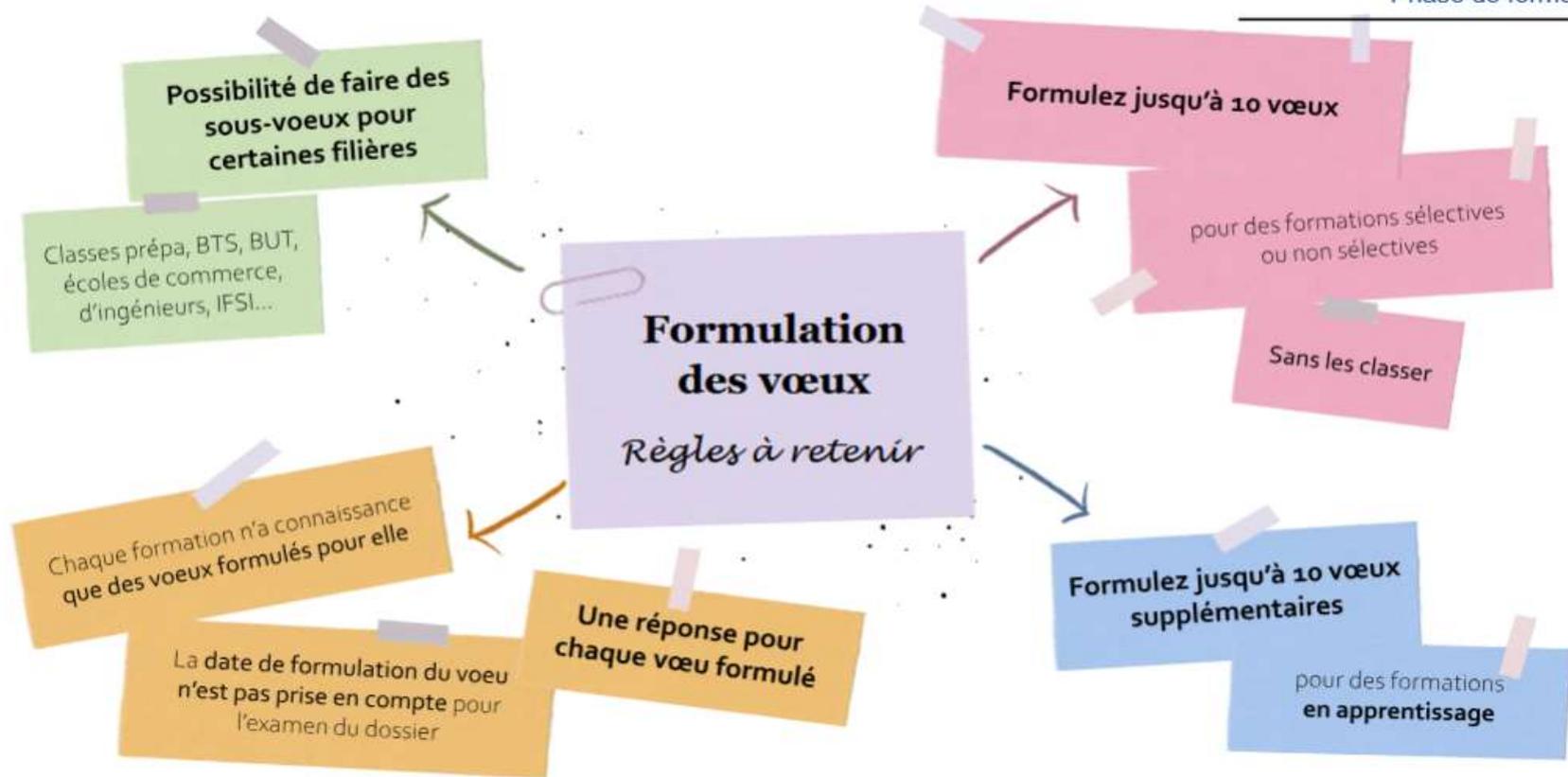
L'identifiant National Elève
ou INAA pour les élèves en lycée agricole

Pour être identifié et s'inscrire

Où le trouver ?

Sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Pour les élèves en lycée français à l'étranger,
l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier



Les sous-vœux

Pour certaines formations, vous pouvez formuler des sous-vœux c'est-à-dire candidater auprès de plusieurs établissements pour une même formation au titre d'un seul vœu

Type de formations	BTS, BUT, DN MADE, DCG, CPGE, EFTS, DNA	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles d'ingénieurs, de commerce et de management recrutant sur concours commun Sciences Po / IEP ; PASS en Ile de France Ecoles nationales vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> IFSI Instituts d'orthophonie Orthoptie Audioprothésiste
Vœux			limité à 5 vœux par type de formation
Sous-vœux	nombre de sous-vœux limité à 10 par vœu dans la limite de 20 sous-vœux au total	nombre de sous-vœux illimité	nombre de sous-vœux illimité

Vous perdez le compte ?!
Pas de panique !

Dans votre dossier candidat, un compteur indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux que vous avez formulés. Les sous-vœux illimités ne sont pas décomptés dans ce compteur.

Focus sur le secteur géographique

**Pour les formations
sélectives
(BTS, BUT, IFSI, écoles...)**

**Il n'y a pas de secteur
géographique
Le recrutement est
national**

**Pour les formations
non-sélectives
(licences, PPPE, PASS)**

Une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**.

Particularité de l' Ile-de-France

Il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles

Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée : Les candidats qui souhaitent accéder à **une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence**

La demande de césure n'est pas une année sabbatique

C'est la possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux** sur Parcoursup
- > **L'élève doit être admis dans une formation** avant de finaliser son dossier de césure.
- > L'établissement d'accueil prend connaissance de cette demande **après la proposition d'admission acceptée par l'élève (pas avant).**
- > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant le projet envisagé doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > Durée la césure : **d'un semestre à une année universitaire**
- > A l'issue de la césure, **l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser vos dossiers et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement

> Compléter vos dossiers :

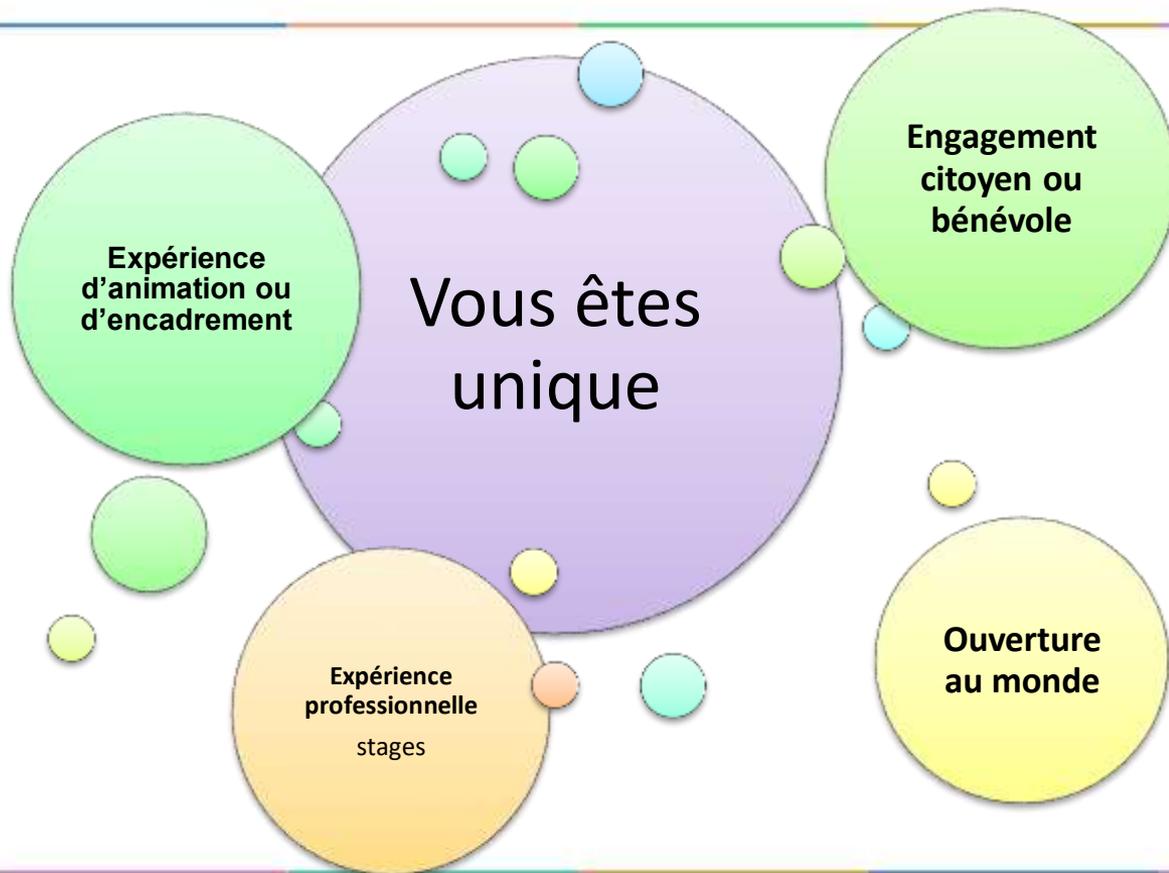
- La rubrique « **activités et centres d'intérêts** » (fortement conseillé)
- La **lettre de motivation** par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- Les pièces complémentaires demandées par certaines formations. **Attention au temps nécessaire pour les rassembler ou les réaliser** (le portfolio en art est chronophage)
- La rubrique « **préférence et autres projets** »

> Confirmer chacun de vos vœux par une action sur le dossier

**Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**
une rubrique facultative mais fortement conseillée
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires**
demandés par certaines formations sélectives comme un portfolio en art ou l'attestation de passation du questionnaire pour la licence de droit, etc...
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **La fiche Avenir**
Est renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)



Un atout pour se démarquer, mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

La lettre de motivation

Elle est obligatoire si elle est demandée par la formation

Avec vos propres mots, en 1500 caractères, exprimez ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier. **C'est une lettre personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...**

Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT ! Les formations les reconnaissent.

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et **vous avez davantage d'espace** pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire qui ne sert pour la CAES en cas de non affectation

Commission d'accès à l'enseignement supérieur accessible depuis son dossier à partir du 11 juin. Commissions qui se réunissent au Rectorat d'Aix-en-Provence en juillet et août pour proposer des solutions sur places vacantes.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe, les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1^{ère} et T^{ale} pour chaque enseignant dans sa discipline.
- > **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. **En cas d'erreurs, un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier. C'est souvent fin mars.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - les appréciations du professeur principal sur **des compétences transversales**
 - l'avis du chef d'établissement **sur la capacité à réussir, pour chaque vœu**
- La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2025**

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

On peut candidater sans évoquer son handicap !

La discrimination en raison du handicap est interdite

Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation. Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.

Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.

A partir du 2 juin 2025, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

**Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux :
Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)

Mars

Avril

Mai

Juin



L'analyse des candidatures par les formations

Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). **Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.**

Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Après analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot.



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

2 juin 2025 > 10 juillet 2025 Je reçois les réponses des formations et je décide

LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :
je classe mes vœux en attente.

VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

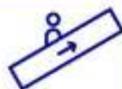


JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

MERCREDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



La phase d'admission principale : 2 juin au 10 juillet 2025

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire des choix**.
- > Les candidats consultent les réponses des formations **à partir du 2 juin 2025 (mise à jour tous les matins)**.
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier**.
En l'absence de réponse de votre part, la proposition est perdue.
- > Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

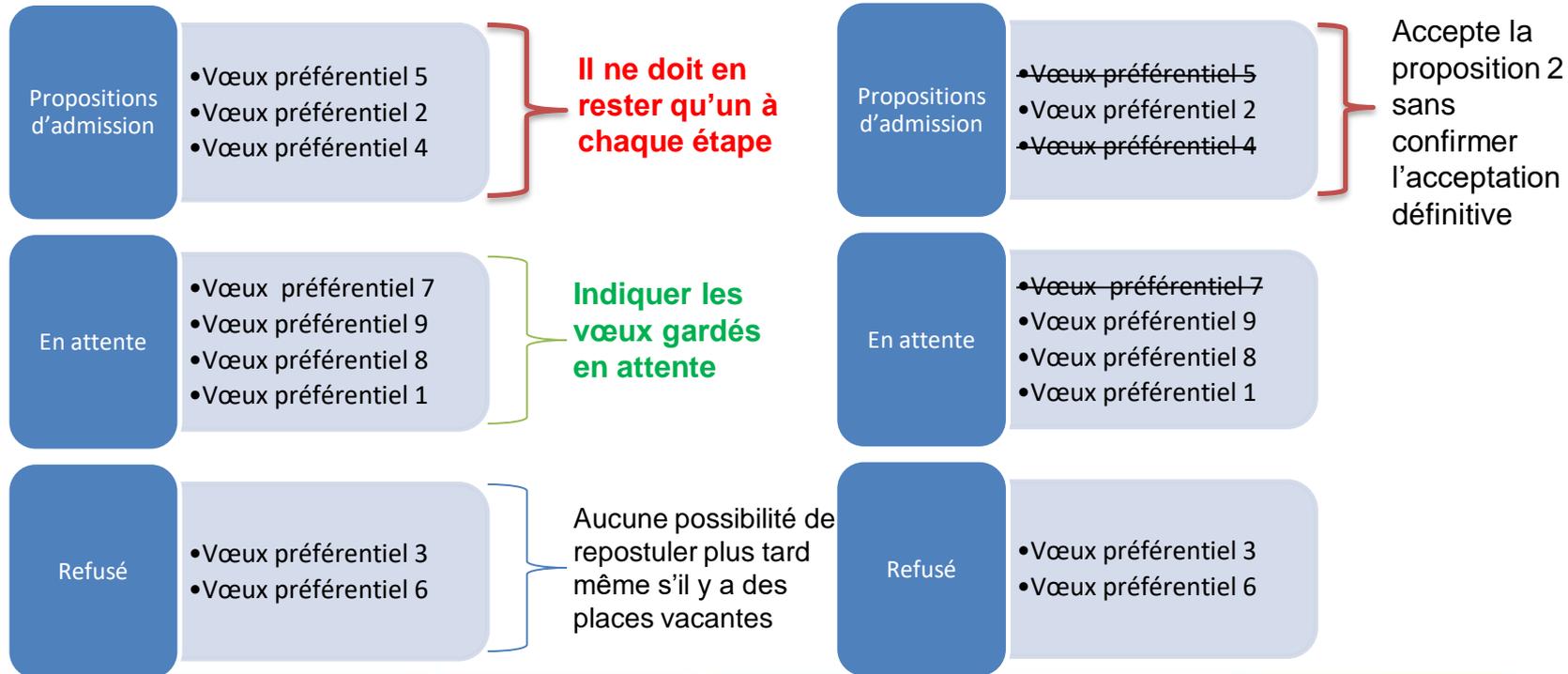
- > Les bacheliers 2024 ont reçu en moyenne 5,8 propositions
- > Au 1er jour de la phase d'admission, 66,6 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition ; en une semaine, 81,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition

Entre **le 6 et le 10 juin 2025**, il sera demandé aux lycéens de classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver. La meilleure proposition entraînera la disparition des autres vœux en attente.

- > L'objectif : permettre au maximum de lycéens de recevoir des propositions avant les épreuves écrites du Bac 2025
 - > Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère ; pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser est : "si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ?"
- > **Le lycée et le Centre d'information et d'Orientation vous accompagnent**
- > Accompagnement des professeurs principaux et du Psychologue de l'Education Nationale de l'établissement
 - > Entretiens sur rendez-vous au CIO ou par téléphone

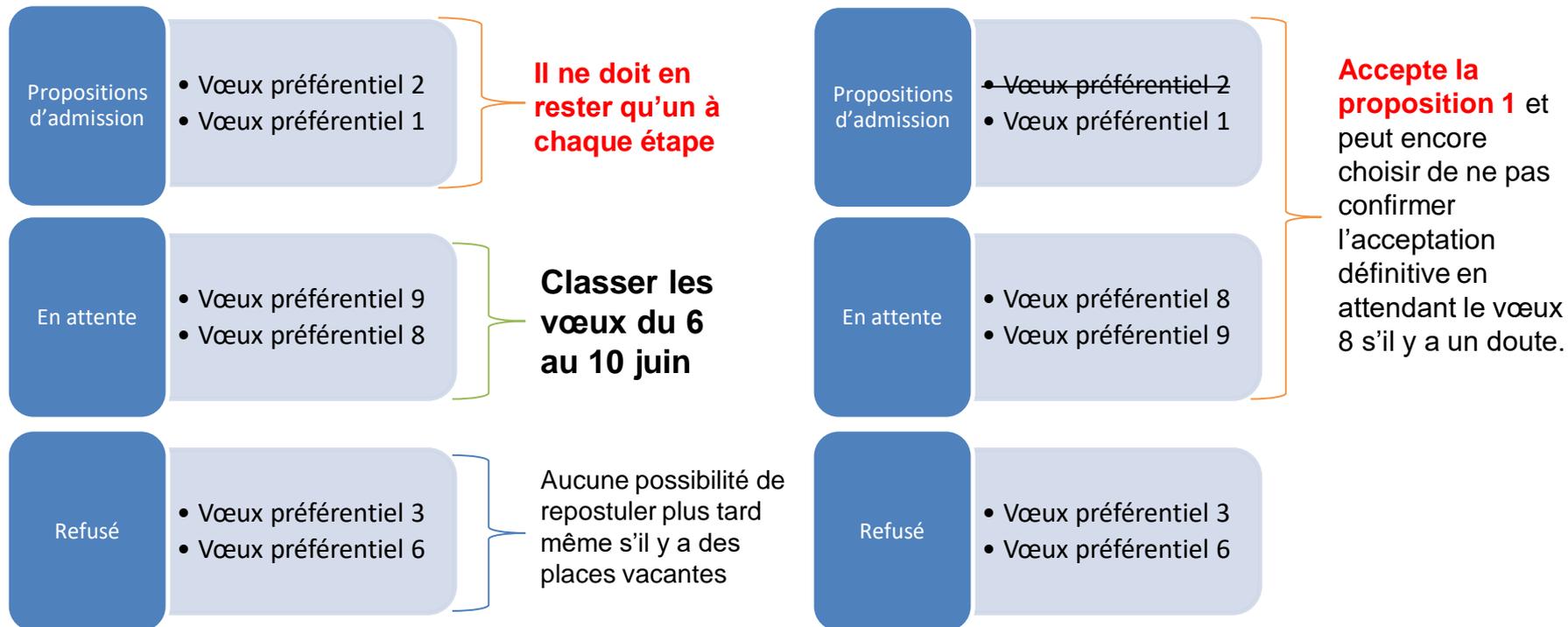
Toujours répondre en respectant les dates
indiquées sur votre dossier

Exemple Jour 1 à 5



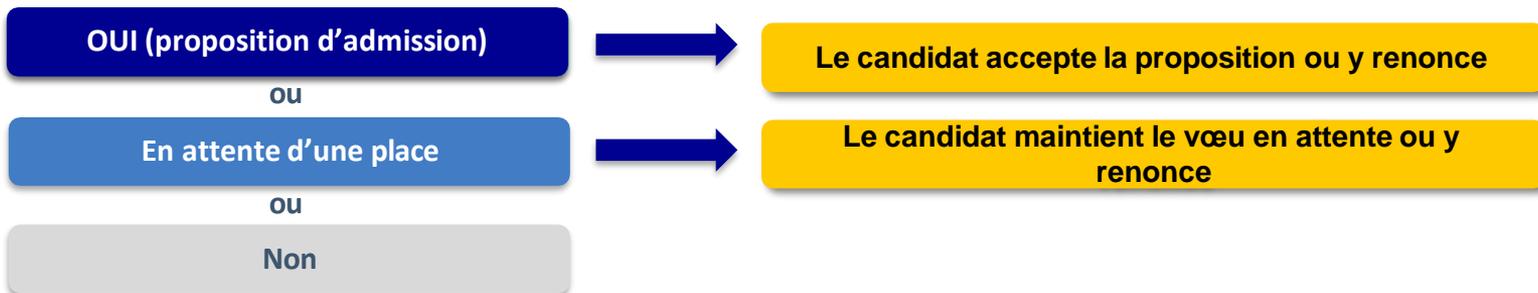
Toujours répondre aux propositions et classer les vœux en attente du 6 au 10 juin

Exemple Jour 3 à 7

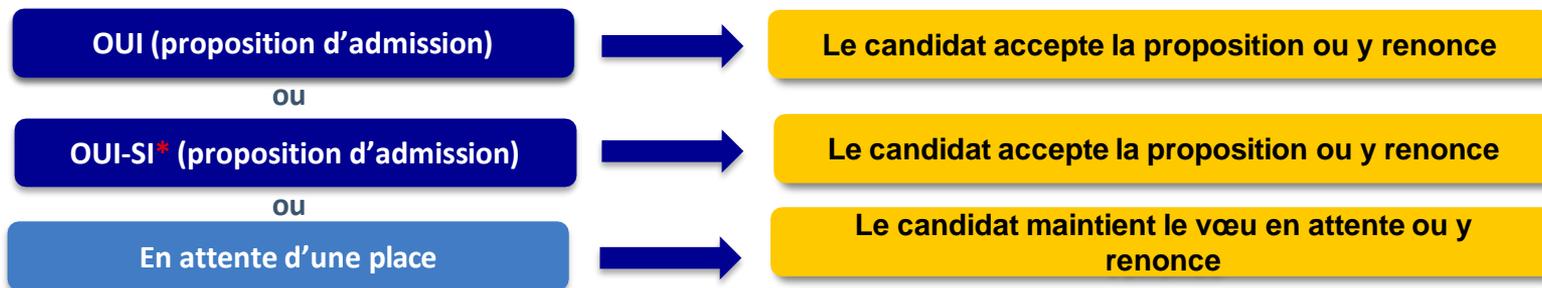


Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup. Les parents les reçoivent aussi s'ils ont renseigné leurs coordonnées.
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Suspension des propositions durant les épreuves du bac

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 3 juin 2025**: les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 11 septembre 2025** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 1er juillet 2025** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

- **Prendre connaissance du calendrier 2025**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; Faq ; Site d'entraînement de la phase d'admission)
- **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute pour préparer votre projet d'orientation** : anticipez au lycée (Avenir(s) ; possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde) pour construire votre projet d'orientation progressivement, explorez la carte des formations, consultez les fiches des formations
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs
- **Préparez vous pour la phase d'admission** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix..

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape... vous avez le droit de vous réorienter !

- > **Le numéro vert** : **0 800 400 070**
- > **La messagerie « contact »** depuis le dossier candidat, notamment en cas de problème technique
- > **Le Centre d'Information et d'Orientation**

77 rue du Languedoc 84300 Cavaillon (bâtiment des impôts)
06.19.71.48.95

Ouvert du lundi au vendredi sur RDV
8h30 - 12h00 et 13h30 – 17h00

Pendant les vacances scolaires
9h00 – 12h30 et 13h30 – 16h30

ATELIERS les 11 et 19 février 2025
ce.cio.cavaillon@ac-aix-marseille.fr

www.cio-vaucluse.ac-aix-marseille.fr



Transports en commun :
Bus de ville de Cavaillon : arrêt Gares et ligne B arrêt Médiathèque
Gare routière/Car ZOU : 5 minutes à pied du CIO
Gare SNCF : 5 minutes à pied du CIO

[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursup_info

 @parcoursup info

   @etudiantgouv